

Séance du 23 Août 1936.

L'an mil neuf cent trente-six, le vingt-trois Août, à 10h.
le Conseil Municipal de la commune de Montrejeau s'est réuni dans le
lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus Maire
Etaient présents : M. M. Bouche Philippe, Seilhan François,
Birabent Louis, Marrejot Blaise, Castet Achille, Blanchard Jean Marie,
Fenard Louis, Grandaon Charles, Ladère Jean Baptiste, Guysseguer Edouard,
Dorbezan Jean, Dyma Cyprien, Bondonnet François, Subenhielle Augustin.
Absents : M. M. Barone, Beurret, Cheneau, Lataste, Vallet.

Le conseil a élu pour secrétaire M. Castet Achille.

M. le Président a donné lecture :

1^o Des articles transcrits de la loi organique du 2 Août 1875 sur les élections
des sénateurs, modifiée par la loi du 9 Décembre 1884.

2^o du décret de convocation des conseils municipaux à l'effet de procéder à
l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui
doit avoir lieu le 27 Septembre prochain dans le département ;

3^o de l'article 1. § 1 de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 3 et 4
du décret du 3 Janvier 1876 visés dans le décret de convocation.

Élection des délégués.

1^{er} tour de scrutin

Le Président a ensuite invité le conseil à procéder, sans
débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à
l'élection de six délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a
remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à quinze heures
Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'enveloppe	15
à déduire : bulletins blancs ou nuls	"
Résultat pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Qui obtenu :

M. Roger de Lassus	14 voix	M. Fenard Louis	14 voix
M. Seilhan François	14 voix	M. Ladère Jean Baptiste	14 voix
M. Castet Achille	14 voix	M. Guysseguer Edouard	14 voix

Ont reuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. M. Roger de Lassus qui a déclaré accepter le mandat

Seilhan François	✓	✓
Castet Achille	✓	✓
Fenard Louis	✓	✓
Ladère Jean Baptiste	✓	✓
Guysseguer Edouard	✓	✓

élection des suppléants:

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection de deux suppléants.
1^{er} tour de scrutin

Le déroulement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire : bulletins blancs et nuls	"
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	15
majorité absolue	8

Ont obtenu:

M. Barone Basile	15 voix
M. Blanchard Jean Marie	14 voix

Ont reuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants:

M. Barone Basile qui a déclaré

M. Blanchard Jean Marie qui a déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à quinze heures trente.

Et ont signé les membres présents.

~~Barone Basile~~
~~Blanchard Jean Marie~~
~~Georges Jarry~~
~~C. Briabaud~~
~~Roger de la Mennais~~